

**CANADA
 PROVINCE DE QUÉBEC
 MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
 MUNICIPALITÉ DE DÉLÉAGE
 LE 22 DÉCEMBRE 2020**

Séance extraordinaire du conseil municipal tenue à la salle communautaire de l'Édifce Palma-Morin sis au 175 Route 107 à Déléage.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Raymond Morin, Maire
 Madame Louise Charlebois, Conseillère siège no.1
 Monsieur Gilles Jolivette, Conseiller siège no.2
 Monsieur Denis Brazeau, conseiller siège no.3
 Madame Michelle Briand, Conseillère siège no.4
 Monsieur Michel Guy, conseiller siège no.5
 Monsieur Jean-Pierre Morin, conseiller siège no.6

Est aussi présente la directrice générale et secrétaire-trésorière ainsi que 0 personne dans l'assistance.

La séance du conseil est à huis clos suite aux recommandations du Ministère de la Santé publique et de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) dû à la pandémie du COVID-19

La séance du conseil se tient conformément aux dispositions du Code municipal du Québec. Elle est ouverte à 16h25.

2020-12CMD353 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Michel Guy appuyé de la conseillère Louise Charlebois et résolu,

D'adopter l'ordre du jour tel qu'il suit :

OUVERTURE DE LA SÉANCE

1. ADMINISTRATION

- 1.1 Autorisation d'entrer au travail le 11 janvier 2021 sans passer par le test de dépistage du COVID-19
- 1.2 Heures d'absence compensées par la prime du gouvernement du Québec de 96 453 \$

2 LEVÉE DE LA SÉANCE

**2020-12-CMD354 AUTORISATION D'ENTRER AU TRAVAIL LE 11 JANVIER 2021
SANS PASSER PAR LE TEST DE DÉPISTAGE DU COVID-19**

Il est proposé par la conseillère Louise Charlebois, appuyé de la conseillère Michelle Briand et résolu,
ATTENDU qu'en vertu de la Charte des droits et libertés de la personne, aucun employeur ne peut exiger à ses employés de passer un test de dépistage du COVID-19;

ATTENDU que les employés se résignent à demeurer isoler et en sécurité selon la demande du gouvernement du Québec et qu'ils ne peuvent travailler de la maison puisque la Municipalité ne les a pas équipé en fonction du télétravail;

ATTENDU que les employés s'engagent à continuer de respecter toutes les consignes du gouvernement et de se présenter au travail le 11 janvier 2021;

ATTENDU que si certains employés ayant des symptômes liés au COVID-19, demeurent en isolement pour une quarantaine;

ATTENDU que les membres du conseil appuient la direction générale pour que les employés soient libres de choisir de passer le test du COVID-19 et entrer au travail sans qu'ils se sentent harcelés.

QUE copie de la présente résolution soit remise à tous les employés de la Municipalité de Délage.

Le maire Raymond Morin, président d'assemblée demande si des membres du conseil sont en désaccord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**2020-12-CMD355 HEURES D'ABSENCE COMPENSÉES PAR LA PRIME DU
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DE 96 453 \$**

Il est proposé par le conseiller Michel Guy, appuyé du conseiller Jean-Pierre Morin et résolu,

ATTENDU qu'une somme de 96 453 \$ a été versée à la Municipalité de Délage pour couvrir les frais liés à la COVID-19;

ATTENDU que l'accès au bureau pour travailler entre le 5 et le 8 janvier 2021 est un arrêt recommandé par le gouvernement pour faire le télétravail;

ATTENDU que l'employeur désire respecter ces mesures pour éviter la propagation du COVID-19;

ATTENDU que cette situation est hors du contrôle des employés et que ceux-ci ne peuvent se permettre de demeurer à la maison sans paie;

ATTENDU que cumuler les heures de travail non effectuées à la demande de l'employeur nécessitera de les rembourser par la suite et causer de l'épuisement et du stress en commençant l'année 2021;

ATTENDU que les membres du conseil autorisent les employés à demeurer à la maison jusqu'au 11 janvier 2021, de les rémunérer sans qu'ils aient à compenser leurs heures de travail entre le 5 et le 8 janvier 2021.

Le maire Raymond Morin, président d'assemblée demande si des membres du conseil sont en désaccord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2020-12-CMD356 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Michelle Briand et appuyé de la conseillère Louise Charlebois, et résolu de lever la présente séance ordinaire à 16h30.

Adoptée à l'unanimité.

Raymond Morin
Maire

Joanne Poulin
Directrice générale et Secrétaire-trésorière